



MOTION

Conseil municipal du 21 décembre 2006

Objet : Avis de la Ville de Bègles sur le projet de Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique Bordeaux-Espagne.

Sur saisine de Réseau Ferré de France (RFF), conformément à la loi du 27 février 2002 dite « démocratie de proximité », la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a décidé au cours de sa séance du 4 janvier 2006 d'organiser un débat public sur le projet ferroviaire Bordeaux/Espagne qui constitue le prolongement de la Ligne à Grande Vitesse (LGV) Sud Europe Atlantique.

Ce projet a pour objectif de mettre en relation les réseaux ferroviaires français et espagnol après les mises en service, en 2016, de la LGV Sud Europe Atlantique jusqu'à Bordeaux et, en 2013, de la nouvelle ligne espagnole à haute performance entre Vitoria et Irun, dite « Y basque ». Il prétend favoriser au maximum un transfert du fret international de la route vers le fer, améliorer significativement le temps de parcours des liaisons voyageurs au sud de Bordeaux et permettre le développement des transports régionaux de voyageurs en train.

Pourtant, les questions du fret marchandise sur cette ligne et du report modal des marchandises de la route vers le rail n'ont pas été convenablement traitées.

A l'initiative des associations de défense de l'environnement, d'usagers et de nombreux élus de toutes tendances politiques, la contestation de ce projet a pris une importance telle que le maître d'ouvrage et les élus ne peuvent ignorer. Ces remises en cause des prévisions de RFF sont aujourd'hui validées par une expertise indépendante.

En signant le protocole de Kyoto la France s'est engagée à diviser par quatre ses gaz à effet de serre d'ici 2050. L'orientation prise par le débat public sur la LGV ne met pas la priorité sur le fret par rapport aux déplacements voyageurs ; une contradiction majeure avec ses engagements dans la mesure où le fret n'apparaît pas comme une priorité par rapport aux déplacements des voyageurs.

Sans report modal, le trafic routier sur la rocade au droit de Bègles passerait de 8500 poids lourds/jour à 14 000 en 2020, une situation inacceptable et inenvisageable.

Pour un report modal réel et efficace qui évite l'asphyxie de l'agglomération bordelaise, la directive Eurovignette (taxe sur le transport de marchandises par les camions) doit être retranscrite au plus vite dans le droit français.

Quant à la région Aquitaine, elle a aujourd'hui la possibilité de mettre en œuvre l'amendement Bur (taxe régionale sur les camions) qui représente un outil

indispensable pour redonner au fer et à la mer une réelle compétitivité par rapport à la route.

Ces dispositions sont d'autant plus urgentes que l'actuel ratio route/rail est de 96% pour la route et de 4% pour le rail !

Cependant, et quels que soient les scénarios adoptés pour la LGV ces dispositions amplifieront le trafic de fret ferroviaire qui transite au cœur de Bègles, ainsi que les mouvements dans le « cul de sac » d'Hourcade.

De ce point de vue, un contournement ferroviaire de l'agglomération bordelaise aurait un impact positif sur la réduction des gaz à effet de serre.

Considérant ces éléments, le Conseil municipal de la ville de Bègles, réunit ce jour, décide :

- d'émettre un avis défavorable sur tous les scénarios préconisés car ils sous-estiment ou méconnaissent les nécessaires développements futurs du fret ferroviaire. De plus, ils sont tous incompatibles avec les engagements de la France en matière de réduction des gaz à effet de serre.

- de demander à la Commission Nationale une prolongation du débat public permettant une étude complémentaire au projet ferroviaire Bordeaux-Espagne, particulièrement orientée vers le fret, intégrant la réalisation logique d'un contournement ferroviaire de l'agglomération bordelaise ainsi que l'aménagement d'une plateforme multimodale excentrée.

Pour l'agglomération bordelaise, cette étude devra prendre en compte des problématiques de reports modaux, fret et voyageurs, tels qu'une véritable ligne de chemin de fer de ceinture et un transport collectif type RER.

Le Conseil Municipal de Bègles s'engage à défendre ces préconisations et refusera toute solution qui ne ferait que contribuer à détruire le cadre de vie des béglais et à ignorer le réchauffement climatique, la vraie menace pour notre avenir.

Présents 35

Pour 32

Abstention 3

Contre 0